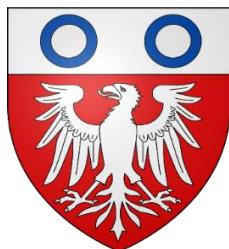


PCDR

Commune de

RENDEUX

Résumé du PCDR



FÉVRIER 2024

Table des matières :

INTRODUCTION -----	3
PARTIE 1 : ANALYSE DES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES -----	4
PARTIE 2 : RÉSULTATS DE LA PARTICIPATION DE LA POPULATION -----	8
PARTIE 3 : DIAGNOSTIC PARTAGÉ-----	9
PARTIE 4 : STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT-----	10
PARTIE 5 : PROJETS -----	14

Introduction

Ce document résume l'opération de développement rural de la Commune de Rendeux initiée en 2017.

L'Opération de Développement Rural (ODR) est une réflexion associant les mandataires, les citoyens, les associations, les milieux économiques, sociaux, culturels et environnementaux sur l'ensemble des aspects qui structurent la vie d'une commune rurale : agriculture, économie, emploi, aménagement du territoire, urbanisme, environnement, mobilité, logement, actions culturelle et associative,...

Résultat du processus participatif et de la collaboration entre ces différents acteurs, ce programme détermine la stratégie de développement de la commune pour les dix prochaines années qui se traduira par la mise en place de nombreux projets.

Ce document résume les six parties du Programme Communal de Développement Rural :

- L'analyse socio-économique.
- Les résultats de la consultation de la population.
- Le diagnostic partagé.
- La stratégie de développement pour les 10 prochaines années,
- Les projets décrits sous forme de fiches, ainsi que leur programmation.
- Le tableau récapitulatif.



Partie 1 : Analyse des caractéristiques socio-économiques

La commune de Rendeux, située dans l'arrondissement administratif de Marche-en-Famenne et la province du Luxembourg, regroupe quatre entités (Beffe, Hodister, Marcourt et Rendeux) sous le même code postal (6987).

- La **patrimoine physique et naturel** de la commune constitue une ressource importante pour le territoire. La biodiversité est signalée par deux aires Natura 2000, 4 sites de grand intérêt biologique et une réserve naturelle qui ne couvrent que 7% de son territoire. Le paysage bâti constitue une ressource intégrante du paysage de la commune en complément du cadre naturel exceptionnel. La diversité et la qualité du patrimoine bâti dans les noyaux de villages forment la base de cette richesse. Elle est complétée par un patrimoine immobilier important et des sites classés tel que le site de Saint-Thibaut. Cette qualité du paysage est soumise à diverses pressions de la part des activités humaines qui ont varié au cours du temps. Les entrées et sorties de village connaissent une urbanisation ou des extensions artisanales ou agricoles peu harmonieuses, en rupture avec le noyau bâti. S'il reste des disponibilités foncières dans certains villages, la mise en œuvre du SDT risque de réduire drastiquement les possibilités d'extensions dans la centralité de Rendeux mais également dans les villages excentrés. Près de 2% du territoire sont couverts par les zones de loisirs, les campings étant situés dans la plaine alluviale. Les zones de loisirs urbanisées (la Boverie, le Lion, le Concy et le village du Bois d'Arlogne) retiennent l'attention de l'administration communale, aussi bien pour leur évolution planologique que pour la demande en termes de services. Les domiciliations dans ces zones posent déjà actuellement un problème juridique.
- La qualité de l'**environnement** est un aspect primordial de la commune. Les indicateurs environnementaux sont les premiers leviers d'action afin d'anticiper et améliorer l'un des principaux atouts de la commune. L'eau est au centre de ce système. La rivière est un facteur d'attraction au sein de la commune. Les voyants sont au vert quant à sa qualité comme en attestent les analyses d'eau de baignade en amont et en aval de la commune de Rendeux. La gestion de l'environnement passe également par la diminution de la quantité de déchets trop importante par habitant.
- La commune de Rendeux est peu engagée dans une politique de production d'**énergies** renouvelables, que ce soit au niveau de l'éolien, de la biomasse, de l'hydro-électrique ou de tout autre moyen de production de chaleur, même si le potentiel physique existe. La réflexion de l'économie d'énergie est devenue systématique dans les projets communaux. La commune peut compter sur des ressources humaines spécifiques en



la matière comme le GAL ou le nouvel agent référent en énergie et la mise en œuvre de projet tel qu'UREBA.

- En 2023, la commune de Rendeux accueille une **population** de 2 672 habitants sur une superficie de 6 883 ha, soit une densité de 38.7 habitants au km². La population se concentre sur l'axe Rendeux - Ronzon qui regroupe 38% de la population. Le reste des citoyens de Rendeux est localisé dans les villages ou en habitat dispersé. L'âge moyen de la population est de 43.2 ans. La tranche d'âge 45-60 ans est la plus représentée au sein de la commune. La tranche d'âge la moins représentée est celle des 15-20 ans. La part de non-belges de 4.82 %. La commune de Rendeux est une commune rurale peu peuplée. Sa population a connu ces dix dernières années une croissance importante avant de stagner en 2023. Si l'absence de pression démographique peut être un facteur de bonne qualité de vie et de confort, le volume de population peut aussi être insuffisant pour rentabiliser les activités commerciales et les services. Les perspectives d'évolution de la population montrent une augmentation potentielle de la population de 10 % (jusqu'en 2035) mais un manque d'enfants pourrait apparaître dans une dizaine d'années et fragiliser les écoles locales. Le revenu médian par déclaration des habitants de la commune est de 26 369 € en 2021. Il a augmenté plus vite que celui de l'arrondissement ces dernières années et présente un niveau semblable aux communes limitrophes.
- Le **parc immobilier** de la commune est composé majoritairement de maisons 4 ou 3 façades, de plus de 40 ans qui sont propriétés de ses occupants. Le volume des secondes résidences est très important et en augmentation. L'évolution prévue de la population va demander 10 % de logements en plus d'ici 2035.
- Le **fonctionnement économique** de la commune repose sur un ensemble de 180 indépendants et une soixantaine d'employeurs qui proposent 401 postes de travail. Les secteurs d'activités les plus marqués à Rendeux sont le commerce, l'HoReCa, la construction. La vitalité des commerces ne se dégrade pas ces dernières années. L'ensemble des indicateurs socio-économiques de la population montrent que la commune de Rendeux possède un taux d'emploi proche, voire plus élevé, que les communes limitrophes.
- L'**agriculture** est un pôle important de la commune, tant au niveau social qu'économique et paysager. Elle couvre 40,2 % du territoire communal et compte 31 exploitations, majoritairement familiales. La diversification et les initiatives de circuits courts se développent tant par la vente directe que par l'organisation de marchés locaux.



- La **forêt** tant privée que publique représente près de 50 % du territoire de la commune de Rendeux avec une très légère prédominance de résineux en comparaison avec les feuillus (taillis + futaies). Elle garantit son attractivité grâce à la qualité de ses paysages et génère des retombées économiques issues de la chasse et de la vente de bois pour la Commune. Si la forêt est activement exploitée, peu de Rendeusiens en vivent. Les sociétés d'exploitations de la forêt ne sont pas localisées à Rendeux. La gestion de ce patrimoine par le DNF permet une cohabitation entre tous les secteurs. La notion de partage et de sauvegarde de la forêt ne sont pas deux notions en opposition mais doivent dégager une volonté de consensus afin de garantir une cohabitation optimale entre la nature, les habitants et le tourisme.
- **L'attractivité touristique** principale de la commune repose sur des éléments patrimoniaux et naturels. Les lieux d'hébergements sont diversifiés. Un tiers des habitations de la commune sont des secondes résidences et 109 gîtes de capacités variables qui offrent une capacité supplémentaire d'hébergement de 1234 unités. Cette offre en hébergement est complétée par 4 campings, 4 hôtels et un village e vacances de 293 chalets.
- Malgré la petite taille de son territoire et sa faible densité, la commune de Rendeux a su maintenir des **services** primordiaux pour ses citoyens. La commune de Rendeux voit sa fréquentation scolaire légèrement diminuer. Cependant cette baisse est limitée et peut s'expliquer par un phénomène de faible natalité et une population vieillissante. La commune ne se trouve pas dans une situation critique. Au vu du nombre d'habitants, la commune de Rendeux est relativement bien dotée en structures permettant d'aider socialement ses habitants, que ce soit par l'accueil préscolaire, les organismes encadrant les jeunes, les services d'aide et de santé. Deux nouvelles structures de taille sont venues compléter l'offre de service en matière de santé. Une privée avec le centre paramédical Chromo+ et une d'initiative publique avec le cabinet rural. La connectivité globale du territoire est faible et pose encore problème dans certaines localités et peu poser problème lorsqu'il s'agit du choix d'un nouveau lieu de vie ou de l'implantation d'une future entreprise.
- La **vie associative** dans la commune de Rendeux est vivante et multiple. Elle est généralement liée au dynamisme d'un village ou d'une structure ou encore d'un organisme socio-culturel. La taille de la commune ne permet pas de proposer des infrastructures lourdes. Mais les réponses aux demandes sont présentes comme l'attestent les nouveaux projets d'infrastructures sportives, les collaborations transcommunales, les initiatives privées et les rénovations de salles de villages.



- La **mobilité** à Rendeux est liée à la voiture. A l'exception du fond de vallée, la morphologie du territoire caractérisée par des dénivélés importants est peu propice aux alternatives à la voiture. La commune de Rendeux n'est pas traversée par de grands axes routiers ou ferroviaires, ce qui pose des difficultés d'accessibilité vers les métropoles, grands pôles de services et d'emploi ainsi qu'aux chemins de fer. La faible offre des transports en commun est liée à la configuration dispersée des villages et à la faible demande mais des alternatives pour les déplacements des personnes non motorisées ont vu le jour sur des initiatives communales et transcommunales.

Partie 2 : Résultats de la participation de la population

Durant le dernier trimestre 2017, alors que l'auteur rédige la partie I, la FRW fait des visites de terrain et rencontre diverses personnes ressources afin d'enrichir l'analyse socio-économique et de s'imprégner du territoire. Les agents de développement présentent aussi la nouvelle ODR au Conseil communal, au personnel communal, à l'ancienne CLDR, aux associations... Le plan de communication est également défini et se met en place avec l'accord du Collège.

De fin novembre à fin décembre 2017, la commune et la FRW organisent 6 réunions d'information-consultation villageoises, qui rassemblent 98 personnes. A ces avis s'ajoutent aussi les propositions émises par les personnes ressources, le personnel communal, les associations... ainsi que les idées transmises via les formulaires numériques, les mails et les différents canaux de communication disponibles. Le 14 décembre 2017, une séance publique de restitution des résultats de la consultation clôt cette partie du processus et mobilise une septantaine de citoyens.

L'appel à candidatures pour la CLDR court tout au long de la phase d'information-consultation et se termine mi-décembre 2017 par l'approbation de la composition de la nouvelle CLDR par le Conseil communal. La CLDR est installée le 24 janvier 2018 et se met immédiatement au travail, comme expliqué dans les pages suivantes. Les participants s'accordent sur un diagnostic partagé du territoire. Quels sont les constats déterminants ? Les atouts et faiblesses du territoire ? Les thématiques sur lesquelles le PCDR doit agir prioritairement ? Leur analyse est renforcée par des rencontres de personnes ressources, une visite de terrain, une journée avec la CLDR de La Roche-en-Ardenne... et permet d'aboutir à une première stratégie de développement. En 2019, onze groupes de travail sont organisés pour conforter cette stratégie et l'alimenter en projets. La CLDR intègre ces réflexions au fur et à mesure et peut alors, fin 2019 et début 2020, trier les projets et les prioriser.

Durant tout ce processus, la participation a été particulièrement importante, avec en moyenne plus de 30 personnes à chaque réunion de CLDR (pour une population de moins de 2.700 habitants). L'élaboration du PCDR a fait l'objet d'un réel travail de co-construction.

En mars 2020, comme partout, le COVID est passé par là et le processus a été mis en veille. Les nombreuses zones blanches et la fracture numérique n'ont pas permis la tenue de réunions virtuelles pendant cette période. A cela, il faut ajouter les inondations de juillet 2021 qui ont impacté fortement le territoire rendeusien. Et pour ne rien arranger, l'administration a dû s'adapter face à des changements de personnels conséquents, notamment pour l'agent relais qui s'est vu attribuer nombre de missions supplémentaires.

Partie 3 : Diagnostic partagé

Le diagnostic partagé résulte du croisement, voire de la confrontation, de l'analyse des caractéristiques de la commune (Partie I) et des résultats des consultations de la population et des acteurs locaux (Partie II). Cette analyse croisée entre les données objectives du diagnostic socio-économique et subjectives issues de la participation populaire enrichie par la CLDR a permis d'aboutir à un diagnostic partagé (partie III).

Il se présente sous la forme de 40 enjeux identifiés dans 15 thématiques regroupées en 3 piliers à l'aide des grilles « Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces-Enjeux » qui peuvent se résumer sous la formule suivante :

Dans 10 ans, Rendeux sera une commune qui aura su, en, impliquant la communauté locale, les autorités publiques et les différents acteurs sur son territoire :

- Mettre en place des initiatives axées sur le développement durable, telles que la promotion des énergies renouvelables, la gestion responsable des déchets, la préservation de la biodiversité
- Promouvoir des projets agricoles respectueux de l'environnement et encourager l'agriculture locale et la production de produits du terroir
- Privilégier un tourisme plus responsable et durable.
- Conserver et préserver son patrimoine local en assurant sa restauration, en maintenant les traditions locales et en sensibilisant la population et les visiteurs à l'importance de sa préservation.
- Assurer à sa population les services de base, tels que les écoles et les services de santé
- Impliquer activement ses habitants dans la prise de décisions et la mise en œuvre de projets contribuant à renforcer le sentiment d'appartenance et de responsabilité envers le développement durable de la commune.



Partie 4 : Stratégie de développement

A partir du diagnostic et de diagnostic partagé du territoire reprenant les atouts à valoriser, les faiblesses à atténuer et les enjeux identifiés, la CLDR a élaboré un projet de territoire pour sa commune qui propose une vision de Rendeux en 2034 résumée par 3 défis, traduits par 9 objectifs.

DEFIS : Faire de Rendeux une commune ...	OBJECTIFS
A - Où la CONVIVIALITÉ et la SOLIDARITÉ se vivent au quotidien, dans l'ensemble des villages	<ol style="list-style-type: none">1. Soutenir et stimuler le dynamisme associatif, culturel et sportif par des actions ponctuelles et l'offre d'infrastructures adéquates2. Maintenir, diversifier et développer l'offre commerciale, tout en favorisant l'accueil des petites entreprises, la pérennisation de l'activité agricole et le développement des circuits courts3. Préserver le territoire communal du tourisme de masse, en encourageant le développement d'un tourisme vert et éco-responsable
B - Dans lequel le BIEN-ÊTRE des citoyens est au cœur des actions développées	<ol style="list-style-type: none">4. Garantir une offre de services complète pour les citoyens de toutes les tranches d'âges (de la petite enfance au grand âge)5. Favoriser la mobilité douce, utilitaire et touristique6. Améliorer la sécurité routière
C - Fière de son passé et tournée vers un AVENIR DURABLE	<ol style="list-style-type: none">7. Préserver et valoriser les qualités du patrimoine bâti, naturel et paysager8. Coordonner une politique environnementale et énergétique globale9. Penser l'aménagement du territoire communal de façon globale et rationnelle

... Tout en améliorant la COMMUNICATION entre l'ensemble des acteurs du (et des) territoire et en assurant un EQUILIBRE entre ses différentes composantes !

Soutenir et stimuler le **dynamisme associatif, culturel et sportif** par des actions ponctuelles et l'offre d'infrastructures adéquates

Quels sont les chemins pour y parvenir ?

- En développant une offre suffisante en matière d'infrastructures sportives
- En développant une offre suffisante en matière d'activités culturelles
- En créant des locaux de rassemblement et de rencontre
- En complétant l'offre en maisons de village par des rénovations ou de nouvelles constructions
- En complétant l'équipement des différents comités
- En développant des initiatives de transition



Maintenir, diversifier et développer l'**offre commerciale**, tout en favorisant l'accueil des petites entreprises, la pérennisation de l'**activité agricole** et le développement des **circuits courts**

Quels sont les chemins pour y parvenir ?

- En développant les circuits courts
- En aménageant des espaces de distribution des produits de circuits courts
- En apportant un soutien communal aux acteurs agricoles
- En favorisant des pratiques innovantes et respectueuses de l'environnement
- En développant des réseaux d'échange
- En renforçant les zones d'activités en adéquation avec le caractère « vert » de la commune

Préserver le territoire communal du **tourisme** de masse, en encourageant le développement d'un tourisme vert et éco-responsable

Quels sont les chemins pour y parvenir ?

- En impliquant et en communiquant avec les différents acteurs du tourisme
- En étant attentif au maintien du caractère vert et durable de la commune
- En se dotant d'outils d'aménagement du territoire
- En développant des outils d'accueil numériques
- En réinventant les promenades à thème et les parcours découvertes
- En repensant des programmes structurés
- En aménageant des entrées de commune en lien avec l'image éco-responsable

Garantir une **offre de services** complète pour les citoyens de toutes les tranches d'âges

Quels sont les chemins pour y parvenir ?

- En pérennisant l'offre de services existant : crèche, écoles, cabinet médical, logements séniors
- En renforçant les premières lignes de santé par la mise à disposition d'infrastructures adaptées
- En garantissant une commune inclusive et proactive envers ses ainés et ses PMRs.
- En développant une dynamique de soutien aux jeunes
- En garantissant un accueil suffisant de la petite enfance
- En réduisant la fracture numérique
- En attirant de nouveaux services paramédicaux ou sociaux



Favoriser la mobilité douce utilitaire et touristique

Quels sont les chemins pour y parvenir ?

- En complétant le réseau de voies lentes
- En anticipant les besoins liés à l'évolution de la mobilité lente
- En créant du parcage alternatif
- En assurant le résultat et la mise en œuvre du PIC Mobilité
- En sensibilisant les citoyens aux bienfaits de la marche et du vélo
- En sensibilisant les acteurs HORECA à l'accueil des cyclistes
- En organisant des trajets quotidiens (scolaires...) à vélo et/ou piédestres
- En renforçant la sécurité des usagers faibles sur la route

Améliorer la sécurité routière

Quels sont les chemins pour y parvenir ?

- En aménageant et signalant les parkings publics et les passages dangereux
- En assurant le résultat et la mise en œuvre du PIC Mobilité
- En aménageant les entrées et traversées d'agglomérations et de villages
- En sécurisant les déplacements des usagers faibles
- En formant les usagers au partage de l'espace public
- En offrant des tracés alternatifs

Préserver et valoriser les qualités du patrimoine bâti, naturel et paysager

Quels sont les chemins pour y parvenir ?

- En identifiant des zones susceptibles d'être protégées
- En préservant les zones riches en biodiversité
- En dynamisant le développement de la nature.
- En rénovant les sites de mise en valeur des paysages
- En encadrant les rénovations et les nouvelles constructions
- En intégrant la notion de développement durable dans les rénovations et les nouvelles constructions
- En valorisant les chapelles et églises de la commune
- En restaurant le petit patrimoine (murs en pierres sèches, etc.)
- En valorisant les monuments et sites de la commune
- En amenant la population à s'approprier son patrimoine
- En intégrant des synergies transcommunales telles que le Parc Naturel des deux Ourthes



Coordonner une politique environnementale et énergétique globale

Quels sont les chemins pour y parvenir ?

- En créant des initiatives de réduction de déchets
- En augmentant la propreté globale de la commune
- En atténuant les pollutions lumineuses
- En intégrant la production d'énergie renouvelable et la diminution de la consommation d'énergie dans les projets immobiliers publics et privés
- En poursuivant la mise en œuvre des projets du PAEDC
- En sensibilisant la population, principalement les élèves, aux enjeux climatiques
- En suscitant la réflexion autour de la valorisation des ressources comme l'eau, le bois, l'éolien et le soleil.
- En sensibilisant la population et les services communaux aux actions de réduction de consommation d'énergie
- En optimisant les performances énergétiques de l'immobilier et du charroi communal
- En gérant les forêts de manière durable

Penser l'aménagement du territoire communal de façon globale et rationnelle

Quels sont les chemins pour y parvenir ?

- En accompagnant la transition du site de la laiterie de Chéoux
- En densifiant le cœur de Rendeux-centre et en centralisant ses services
- En poursuivant la politique foncière dynamique de la commune
- En adaptant l'offre locative et foncière aux besoins de la population
- En créant des espaces de convivialité
- En anticipant la mutation des zones de loisirs
- En renforçant l'attractivité des coeurs de villages
- En remédiant aux incongruités planologiques
- En incluant la possibilité d'implantation artisanale ou de TPE sur son territoire
- En intégrant la mobilité douce dans les plans d'aménagement
- En encadrant les projets d'urbanisation dans les zones à risque



Partie 5 : Projets

Sur base du travail de priorisation et d'approfondissement des différents projets de la CLDR, des fiches ont été rédigées et classées en quatre lots par la CLDR :

- Le lot 0 reprend les projets ou actions en cours ou initiés par la commune pendant la consultation de la population menée dans le cadre de l'opération de développement rural. Ils sont au nombre de 38.
- Le lot 1 reprend les projets prioritaires dont la réalisation est prévue dans les trois premières années de la mise en œuvre du PCDR. On y retrouve 6 projets matériels et 2 projets immatériels ou actions.
- Le lot 2 comprend les projets dont la réalisation est prévue entre la 4eme et la 6eme année de mise en œuvre du PCDR. On y retrouve 6 projets matériels et 4 actions.
- Le lot 3 énonce les autres projets à mettre en œuvre à plus long terme. On y retrouve 19 projets matériels et 2 actions.

Tableau récapitulatif des projets du lot zéro croisés avec les objectifs de la stratégie

LOT ZÉRO		Objectifs de la stratégie																	
		Soutenir et stimuler le dynamisme associatif, culturel et sportif par des actions ponctuelles et l' offre d' infrastructures adéquates		Maintenir, diversifier et développer l' offre commerciale, tout en favorisant l' accueil des petites entreprises, la pérennisation de l' activité agricole et le développement des circuits courts		Préserver le territoire communal du tourisme de masse, en encourageant le développement d' un tourisme vert et éco-responsable		Garantir une offre de services complète pour les citoyens de toutes les tranches d' âges		Favoriser la mobilité douce utilitaire et touristique		Améliorer la sécurité routière		Préserver et valoriser les qualités du patrimoine bâti, naturel et paysager		Coordonner une politique environnementale et énergétique globale		Penser l' aménagement du territoire communal de façon globale et rationnelle	
Création d'une voie lente de type « RAVeL » de La Roche vers Rendeux	V			V	V	V	V	V	V	V	V	V		V	V	V	V	V	
Création d'une salle de village à Beffe	V				V	V												V	V
Rénovation de la passerelle de Rendeux vers Marcourt						V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	
Lancement d'une enquête par la commune sur les zones blanches du territoire	V	V				V	V												
Création d'une voie lente entre Hamoul et la passerelle de Rendeux-Bas				V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	

Création d'une liaison entre l'école communale de Rendeux et l'Espace Schérès	V		V	V	V	V	V		V
Concertation pour la création d'un cabinet rural	V	V		V					
Création d'une aire de pumptrack à Rendeux	V	V		V	V				
Création d'une aire multisports à Rendeux	V			V					
Construction de logement sociaux/Tremplin				V			V		
Réaménagement de la salle de Hodister	V			V			V		
Création d'une plaine de jeux à Hodister	V			V					
Réaffectation du presbytère de Marcourt	V	V		V			V		
Transformation de l'oratoire de Waharday	V			V			V		
Engagement d'une coordinatrice culturelle	V	V							
Sécurisation des voiries à Gênes						V			
Sécurisation des voiries à Magoster						V			
Sécurisation du carrefour des 4 bras de Gênes						V			
Rénovation de l'école communale de Rendeux	V			V				V	
Allocation d'un nouveau budget participatif	V			V					
Création d'un marché local	V	V	V	V				V	
Lifting du bulletin communal	V	V		V					



Mise à jour du site internet de la commune	V	V		V					
Création de « Je pédale pour ma forme » par le GAL	V			V	V	V		V	
Création d'un GRACQ à RENDEUX	V			V	V	V		V	
Modification des horaires du TEC	V	V		V	V	V		V	
Création du comité « Comité des fêtes de Ronzon et Rendeux-Haut »	V								
Rénovation de la villa Strymes	V			V			V		V
Création d'un lotissement à proximité de la villa Strymes				V					V
Création de 2 logements dans l'Espace Marie Schérès				V			V		V
Création d'un espace de convivialité derrière la maison communale	V			V					
Participation à l'opération CAP'Hirondelles							V	V	
Création d'une page Facebook communale	V			V					
Création de deux locaux polyvalents dans l'espace Marie Schérès	V	V		V			V		
Acquisition d'une parcelle à Magoster à côté de la chapelle	V					V			
Acquisition d'une parcelle à Marcourt à côté du cimetière de Marcourt	V					V			
Promotion des villages via la photographie	V	V					V		
Renforcer l'attractivité des coeurs de villages	V	V	V	V	V	V	V	V	V
TOTAL	29	12	5	29	9	13	12	8	9



Carte des projets localisables du lot zéro :

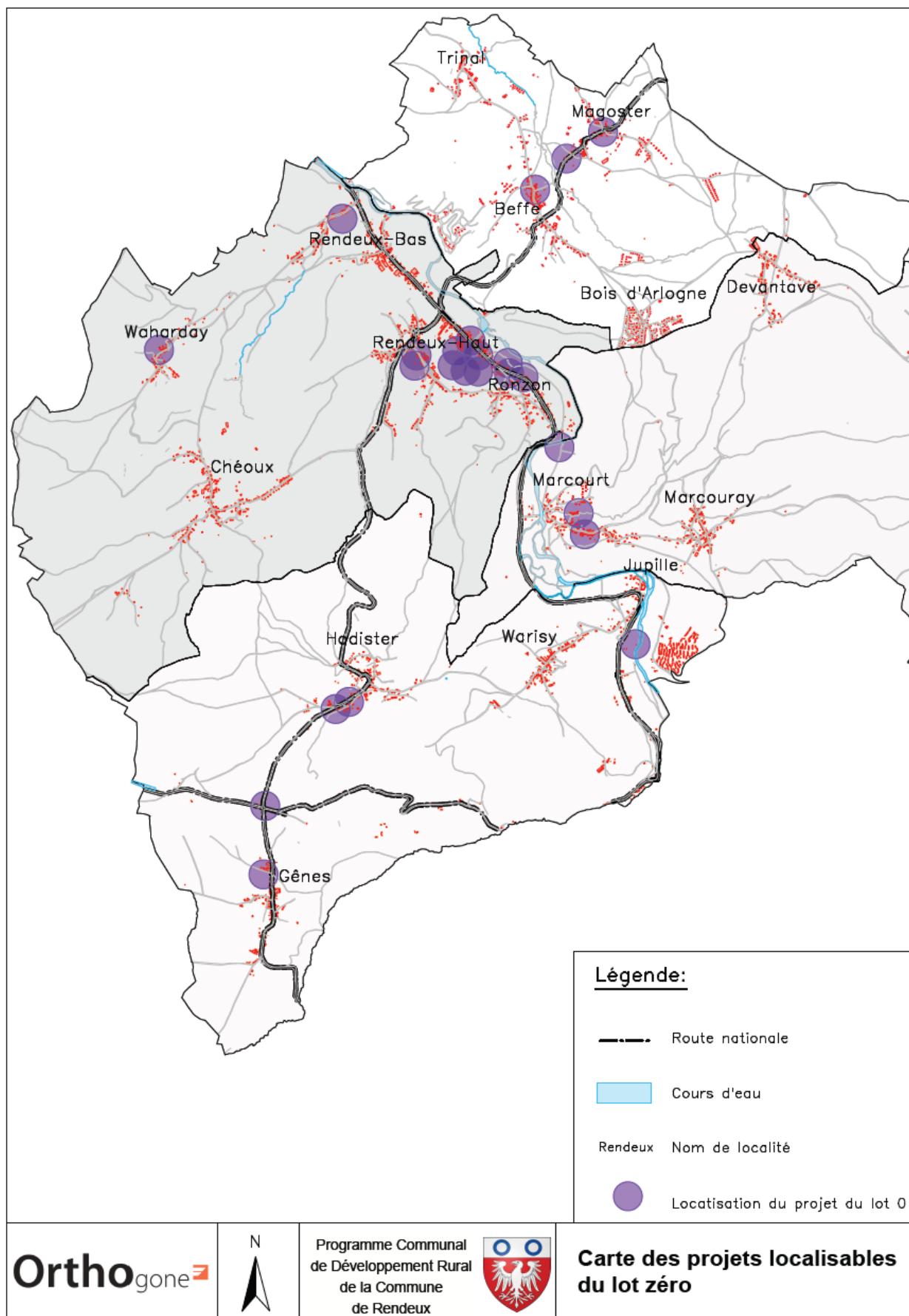


Tableau récapitulatif des fiches projets du lots 1 à 3 :

Numéro de projet	Intitulé du projet	Objectif(s)	Lot	Programmation	Source de financement	Estimatif	Localisation	Fiche projet (P) / fiche action (A)
1.1	Aménagement de la Maison de village de Chéoux et ses abords	1-4-7-8-9	1	2024	DR	1009304 €	Chéoux	P
1.2	Acquisition du site de la laiterie de Chéoux	2-4-7-8-9	1	/	DR + Sowafinal	950000 €	Chéoux	P
1.3	Aménagement du cœur de Rendeux	1-2-3-4-8-9	1	2024	DR + Appel projets « Cœur de village »	1131035 €	Rendeux	P
1.4	Réalisation d'une étude du maillage des voies lentes	1-3-4-5-6-7-9	1	2024	Subvention « Mobilité douce » de la RW + DR + CGT + PIC – PIMACI	48884 €	La commune	P
1.5	Aménagement de tronçons de voies lentes	1-3-4-5-6-7-9	1	2025	Subvention « Mobilité douce » de la RW + DR + CGT	2649500 €	La commune	P
1.6	Soutien communal aux acteurs agricoles	1-2-7-8-9	1	2024	Commune + Apaq-W	42000 €	La commune	P
1.7	Développement des initiatives de transition	3-4	1	2025	/	/	La commune	A
1.8	Développement des circuits découvertes thématiques	1-3-5-7	1	2025	/	/	La commune	A

2.1	Aménagement d'un parking à la maison de village de Devantave	1-4-5-6-7-9	2	/	DR	/	Devantave	P
2.2	Création de logement adaptés aux ainés	1-4-7-8-9	2	/	DR	/	Rendeux	P
2.3	Aménagement des entrées et traversées de villages	5-6-7-9	2	/	/	/	La commune	P
2.4	Mise en œuvre et suivi du PAEDC	2-8-9	2	/	/	/	La commune	P
2.5	Valorisation du site de la laiterie de Chéoux	2-7-8-9	2	/	/	/	Chéoux	P
2.6	Aménager la traversée de Rendeux	5-6-7-9	2	/	/	/	Rendeux	P
2.7	Création d'une plateforme de bénévolat	1-2-4-8	2	/	/	/	La commune	A
2.8	Mise en place d'un Conseil Consultatif des Jeunes	1-4	2	/	/	/	La commune	A
2.9	Développement des initiatives en faveur de la biodiversité	1-2-3-8	2	/	/	/	La commune	A
2.10	Mise en place d'un plan de prévention « déchets et propreté »	1-2-3-8	2	/	/	/	La commune	A
3.1	Développement d'infrastructures sportives	1-4	3	/	/	/	La commune	P
3.2	Rénovation de la chapelle de Ronzon en lieu de rencontre	1-4-7-8	3	/	/	/	Ronzon	P
3.3	Création d'un atelier rural	2-4-8-9	3	/	/	/	La commune	P
3.4	Rénovation de la maison de village de Gênes	1-4-8	3	/	/	/	Gênes	P



3.5	Rénovation de la maison de village de Marcouray et aménagement des abords	1-4-7-8	3	/	/	/	Marcouray	P
3.6	Aménagement d'un espace de convivialité à Warisy	1-4-7-8	3	/	/	/	Warisy	P
3.7	Créer des logements communaux	7-8-9	3	/	/	/	La commune	P
3.8	Aménagement et signalétique des parkings publics	1-4-5-6-9	3	/	/	/	La commune	P
3.9	Restauration des murs en pierres sèches	1-7-9	3	/	/	/	La commune	P
3.10	Mise sur pied d'un plan de communication visant les personnes isolées	4	3	/	/	/	La commune	A
3.11	Organisation de formations et de groupes d'échanges NTIC	4	3	/	/	/	La commune	A
3.12	Mise en place de cours d'auto-école pour jeunes et des remises à niveau pour seniors	1-4-5-6	3	/	/	/	La commune	P
3.13	Poursuite de l'atténuation des pollutions lumineuses	6-7-8	3	/	/	/	La commune	P
3.14	Rénovation de la maison de village à Hodister et aménagement des abords	1-4-7-8	3	/	/	/	Hodister	P
3.15	Adaptation de la flotte de véhicules communaux aux énergies renouvelables et installation de bornes de rechargement	5-8-9	3	/	/	/	La commune	P
3.16	Renforcement de la centralité de Rendeux	1-4-5-6-9	3	/	/	/	Rendeux	P
3.17	Aménagements de convivialité au centre de Marcourt	1-4-5-7-9	3	/	/	/	Marcourt	P
3.18	Développement d'un territoire résilient aux changements climatiques	2-7-8-9	3	/	/	/	La commune	P



3.19	Rénovation de l'ancien presbytère de Rendeux-Bas et aménagement des abords	1-4-7-8	3	/	/	/	Rendeux	P
3.20	Création d'un espace de lieu de rencontre à Magoster	1-4-9	3	/	/	/	Magoster	P
3.21	Redynamisation de la PISQ	1-4-5-6-7-8-9		/	/	/	Rendeux	P



Carte de localisation des différents projets du programme (lots 1 à 3) :

